

## Spécial Assemblée Générale

### EDITORIAL

Chères consœurs et chers confrères,

Nous aurons l'honneur de recevoir le 15 octobre 2007 à notre assemblée générale, Monsieur Philippe SEGUIN, Premier Président de la Cour des Comptes, qui viendra nous faire partager sa vision du contrôle légal en France qu'il soit public ou privé.

Pour la première fois en 2006, La Cour des Comptes a conduit une mission de certification des comptes de l'Etat.

Je crois juste de penser que la certification de 200 000 entités en France concourt à la régularité et à la sincérité des comptes de l'Etat, que ce soit :

- par l'importance de la régularité et de la sincérité des comptes annuels pour l'ensemble des acteurs économiques et sociaux,
- par la vérification des taxes et cotisations sociales,
- par le devoir d'alerte et du rôle essentiel du Commissaire aux comptes dans la prévention des difficultés des entités commerciales, associatives ou autres,
- par la révélation des faits délictueux et la lutte contre le blanchiment,
- par la transparence apportées aux opérations financières et la nécessaire régulation dans toute économie moderne.

Les commissaires aux comptes dans leur ensemble et leur diversité sont un facteur essentiel de transparence et de justice.

Et pourtant, à l'horizon 2012, la Commission Européenne prévoirait des simplifications dans la gestion des entreprises. Certains souhaiteraient dans ce contexte la contraction du contrôle légal en France, la disparition du co-commissariat.

Ce contexte doit nous faire réagir ; il nous faut convaincre, renforcer et intensifier **notre communication interne et externe** pour :

- MOBILISER l'ensemble des personnalités, les syndicats, les pouvoirs publics, les organismes de tutelle, les représentants des entreprises,
- METTRE EN PLACE au niveau national un budget pour une véritable communication institutionnelle,
- RELAYER au plan régional cette communication institutionnelle,
- DEVELOPPER dans nos cabinets une stratégie de communication qui devrait d'ailleurs commencer par une présence systématique aux assemblées et une meilleure restitution de nos différents rapports.
- COMMUNIQUER vers les entités que nous contrôlons pour expliquer l'évolution de notre méthodologie d'audit mais aussi l'apport de valeur ajoutée par la qualité de nos avis et la relation privilégiée unique, qui est la nôtre.
- REALISER dans les meilleurs délais la réforme du diplôme de CAC pour favoriser l'accès à la profession,
- ADAPTER à travers les guides d'application les normes d'exercice professionnel aux PME ; notre mission est unique, elle doit par contre s'adapter à la taille des entités contrôlées.

Notre assemblée annuelle est un moment privilégié pour débattre sur ces sujets majeurs.

Je vous y attends nombreux...  
Très fraternellement.



Jean-François PLANTIN

### Comptes annuels 2006 de la CRCC Paris

p. 2

### Annexes

p. 3

### Rapport moral

### Rapport financier

### Rapport des censeurs

p. 4



# COMPTES ANNUELS 2006

## Bilan Actif

	31/12/2006	31/12/2005		
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Logiciels	455 627	455 627		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Constructions	3 542 915	1 440 826	2 102 089	2 220 186
Matériel de bureau et informatique	562 055	562 055		
Mobilier de bureau	139 698	139 698		
Agencements	290 607	290 607		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Dépôts et cautionnements	1 409		1 409	1 409
<b>Total I</b>	<b>4 992 311</b>	<b>2 888 812</b>	<b>2 103 498</b>	<b>2 221 595</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Commissaires aux comptes	164 537	6 163	158 374	198 990
Autres créances	184 986	86 597	98 389	232 895
Valeurs mobilières de placement	2 228 654		2 228 654	1 887 831
Disponibilités	384 689		384 689	298 181
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	70 141		70 141	47 751
<b>Total II</b>	<b>3 033 008</b>	<b>92 760</b>	<b>2 940 248</b>	<b>2 665 649</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>8 025 319</b>	<b>2 981 572</b>	<b>5 043 746</b>	<b>4 887 244</b>

## Bilan Passif

	31/12/2006	31/12/2005
Excédent des exercices antérieurs	4 220 037	4 035 439
Résultat de l'exercice	65 066	184 597
<b>Total I</b>	<b>4 285 103</b>	<b>4 220 037</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour pensions et retraites	114 792	139 506
<b>Total II</b>	<b>114 792</b>	<b>139 506</b>
<b>DETTES</b>		
Banques	23	23
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234 324	156 912
Dettes fiscales et sociales	39 635	101 170
Autres dettes	369 869	258 046
Avance sur commandes en cours		11 550
<b>Total III</b>	<b>643 851</b>	<b>527 701</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 043 746</b>	<b>4 887 244</b>

## Compte de résultat

CARGES	31/12/2006	31/12/2005	PRODUITS	31/12/2006	31/12/2005
Achats et charges externes	1 657 728	1 607 625	Cotisations de l'exercice	11 981 096	12 113 328
Impôts et Taxes	45 460	40 120	Cotisations reversées	-9 508 042	-9 550 091
Charges de personnel	536 356	478 342	<b>Cotisations nettes</b>	<b>2 473 054</b>	<b>2 563 237</b>
Autres charges	197 087	108 897	Réductions accordées	-41 202	-33 225
Dotations aux amortissements	122 542	129 202	Ristourne cotisation régionale	-153 726	-161 307
Dotations aux provisions	111 178	150 737	Produits divers	106 582	117 567
			Reprises de provisions	198 825	58 119
<b>CARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 670 351</b>	<b>2 514 922</b>	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 583 533</b>	<b>2 544 392</b>
			<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>	
			<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-86 817</b>	<b>29 470</b>
Charges financières	1 602	4 774	Produits financiers	153 486	159 902
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>151 884</b>	<b>155 128</b>			
Charges exceptionnelles	0	0	Produits exceptionnels	0	0
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>65 066</b>	<b>184 597</b>			



## 1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

**1.1** Les comptes de l'exercice 2006 ont été établis conformément aux dispositions de la loi comptable intégrée au Code du Commerce, du décret du 29 novembre 1983, adaptées au cas particulier d'un organisme à but non lucratif et prenant en compte les recommandations essentielles de la Compagnie Nationale.

**1.2** Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices.

**1.3** La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est celle des coûts historiques.

## 2. MODES ET METHODES D'EVALUATION

### 2.1 IMMOBILISATIONS

- Les constructions sont amorties sur 30 ans.
- Les autres immobilisations sont amorties à 100% l'année de leur acquisition.

### 2.2 CREANCES

Elles sont entrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru, une provision pour dépréciation est constituée pour chacune d'elles.

### 2.3 CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### 2.4 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités ont été placées en SICAV de trésorerie. La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur à la date de clôture est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence entre ces deux valeurs.

## 3. COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX POSTES

### 3.1 IMMOBILISATIONS

	31/12/2005	Acquisitions	Sorties	31/12/2006
Logiciel	455 628			455 628
Constructions	3 542 915			3 542 915
Matériel de bureau et informatique	560 141	1 914		562 055
Mobilier de bureau	137 167	2 531		139 698
Agencements	290 607			290 607
<b>TOTAL</b>	<b>4 986 457</b>	<b>4 445</b>		<b>4 990 902</b>

### 3.2 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

	31/12/2006	31/12/2005
CIC EPARGNE S/ LIVRET	77 281	
CIC TRESORICIC3DEC	705 380	199 981
BARCLAYS INSTITUTIONS	1 129 205	1 447 099
BARCLAYS MONE CT TERME/CASH DYNAMIC	146 496	142 680
BARCLAYS MONE-TRESOR C 2DEC	170 293	98 071
<b>TOTAL</b>	<b>2 228 654</b>	<b>1 887 831</b>

### 3.3 EXCEDENT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2005	4 035 439
• Résultat 2005	+ 184 597
Solde au 31 décembre 2006	4 220 037

### 3.4 PROVISION POUR PENSIONS ET RETRAITES

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	139 506
• Reprise de provision indemnités de fin de carrière, droits 2006	- 24 714
Solde au 31 décembre 2006	114 792

### 3.5 AUTRES DETTES

	31/12/2006	31/12/2005
Assurance (AON)	221 474	131 058
C.N.C.C	76 029	58 676
Rénovation locaux		59 597
Succession	70 363	
Autres	2 003	8 715
<b>TOTAL</b>	<b>369 869</b>	<b>258 046</b>

### 3.6 ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	31/12/2006	31/12/2005
Honoraires contrôle d'activité	381 366	301 563
Honor. Déf. confrères, Comm° jurid,succes°, discipl.,	69 411	52 933
Honoraires format° stagiaires, Elus, ...	6 354	5 289
Colloques, conférences	88 656	46 795
Assemblée, séminaires et animations de secteurs	298 927	381 496
Affranchissement et routage	49 119	37 658
Indemnités de fonction	173 200	173 200
Charges de co-propriété	60 421	27 885
Autres*	530 275	580 806
<b>TOTAL</b>	<b>1 657 728</b>	<b>1 607 625</b>

- Le Poste Autres\* se décompose comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005
Frais d'impression	10 370	10 764
Fournitures administratives	17 347	14 781
Locations de matériels	18 725	26 566
Entretien et réparations biens immobiliers	29 687	82 430
Entretien et réparations biens mobiliers	4 006	5 465
Maintenance	15 645	23 177
Documentation	9 202	8 847
Bibliothèque	49 317	54 196
Téléphone et internet	21 543	28 069
Petit matériel informatique	30 115	26 656
Prestations de services informatiques	60 609	66 383
Assistance juridique	65 216	62 746
Participation CNCC : Portail V2		26 157
Frais de recrutement	14 352	
Divers	184 141	144 569
<b>TOTAL</b>	<b>530 275</b>	<b>580 806</b>

### 3.7 AUTRES CHARGES

	31/12/2006	31/12/2005
Partenariat, Subventions		
AFFIC, AMAM	38 112	38 112
ANECs	3 000	3 000
MSTCF		2 000
AFCI		15 000
ASSOC° HELIOTOPIA		1 000
ACADEMIE DES SCIENCES		30 000
TOUS POUR L'EMPLOI		15 000
ACCP		3 000
CRCC Fort de France	5 000	
Créances irrécouvrables de l'exercice	2 229	1 784
Créances irrécouvrables antérieures à 2004 couvertes par des provisions	148 745	
<b>TOTAL</b>	<b>197 087</b>	<b>108 896</b>

### 3.8 DOTATIONS AUX PROVISIONS

	31/12/2006	31/12/2005
Dotation pour risques et charges exploitation	105 015	123 020
Dotation pour dépréciation des créances	6 163	2 379
Dotation aux provisions AON		15 147
Dotation aux provisions droits IFC		10 191
<b>TOTAL</b>	<b>111 178</b>	<b>150 737</b>



## RAPPORT MORAL

Chères consœurs et chers confrères,

En votre nom à tous, je dois tout d'abord remercier Bernard LELARGE pour le travail accompli durant sa mandature, son sens politique et sa ligne de conduite constante « au service de tous les confrères ».

Je n'oublierai pas l'ensemble des conseillers à ses côtés pour le temps consacré à l'institution, leur implication et le travail accompli dans les différentes commissions nationales.

2006 fût une année riche en évènements puisque les « grands chantiers institutionnels » que sont la mise en place d'un nouveau processus normatif, la réforme du contrôle qualité et la formation professionnelle ont constitué l'essentiel des travaux du Conseil National.

Les actions régionales en 2006 peuvent se caractériser par les temps forts suivants :

De nombreuses réunions ont été initiées pour vous informer des spécificités de notre nouveau code de déontologie et vous aider à mettre en place dans vos cabinets un guide d'exercice professionnel.

Nous avons dû consacrer une part significativement plus importante du budget régional pour faire face à l'évolution toujours plus centralisatrice et administrative du contrôle qualité.

Le constat global fait par le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes dans son rapport annuel 2006 et les décisions qu'il a prises depuis démontre, si besoin était, l'insatisfaction de notre autorité de tutelle partagée par l'ensemble des professionnels sur ce sujet majeur.

L'assemblée générale 2006 fût l'occasion de remettre à chacun des participants une clé USB comportant de très nombreux outils de procédures et d'audit. Le succès fût tel que nous avons dû ensuite commander une deuxième série pour répondre aux demandes d'une grande partie de nos confrères. Cette initiative a été reprise depuis par plusieurs Compagnies.

2006 fût enfin une année électorale, fortement mobilisatrice, avec un enjeu crucial qui était et reste la représentativité des cabinets libéraux au sein de notre Compagnie. De ce point de vue, le résultat est là et la politique professionnelle régionale mise en place depuis correspond, je l'espère, à l'essentiel de vos préoccupations et de vos attentes.

Nous avons plus de 1500 visites hebdomadaires sur le nouveau site Internet régional.

Vous étiez plus de 900 à vous déplacer aux réunions départementales sur les NEP et le contrôle qualité.

150 confrères interrogent chaque mois le service technique de la CRCC sur des points juridiques et normatifs.

Je me dois pour conclure de remercier l'ensemble du personnel de la CRCC, pour son implication, son énergie et sa disponibilité auprès des membres de la profession.

Très fraternellement.

Le Président,  
Jean-François PLANTIN

## RAPPORT FINANCIER

Chères Consœurs, Chers Confrères,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes annuels de notre Compagnie relatifs à l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2006.

La présentation des comptes annuels 2006 est identique à celle de 2005. Les recommandations de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à la présentation des comptes des Compagnies Régionales ont été suivies. Les règles appliquées résultent, en général, de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, adaptés au cas particulier d'un organisme à but non lucratif.

L'exercice 2006 a été marqué par une légère baisse des cotisations nettes de la compagnie. Elles s'élèvent à 2 473 054 € contre 2 563 237 € pour l'année 2005.

Les charges d'exploitation passent de 2 514 922 € à 2 670 351 €.

Les autres charges s'élèvent à 197 087 € et comprennent la régularisation de notre créance CNCC pour 150 975 €.

La dotation aux amortissements s'élève à 122 542 € contre 129 202 € pour 2005. Elle est principalement composée pour 118 097 € de l'amortissement annuel des constructions.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est négatif de 86 817 € à comparer à celui de 2005 qui était positif de 29 470 €.

Le résultat financier est en légère diminution et s'élève à 151 884 € contre 155 128 € pour 2005.

L'excédent de l'exercice s'élève à 65 066 € contre 184 597 € pour l'année 2005.

Tels sont les éléments que je souhaitais vous communiquer.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile, recevez, Chères Consœurs, Chers Confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Trésorier,  
Jean-Claude HOLTZMANN

## RAPPORT DES CENSEURS

Monsieur le Président,  
Chères Consœurs, Chers Confrères,

En application de l'article 44 du décret n° 69-810 du 12 août 1969, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la gestion financière de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris pour l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Ces comptes annuels proposés à votre approbation, font apparaître :

• un total de bilan de	€ 5 043 746
• un total de produits d'exploitation au compte de gestion de	€ 2 583 533
• un résultat bénéficiaire de	€ 65 066


Ces comptes annuels ont été arrêtés à l'unanimité lors de la réunion du Conseil Régional du 2 avril 2007.


Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires dans le cadre de la mission ci-dessus définie.

À l'issue de nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni une mission d'analyse de l'opportunité de la décision d'affectation des cotisations prélevées sur les professionnels, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la régularité et la sincérité des documents qui sont soumis à votre approbation.

Paris, le 7 juin 2007

Censeurs de la Compagnie Régionale de Paris des Commissaires aux Comptes

 Tita A. Zeltoun

 Christine Costard



Retrouvez le compte-rendu de l'ensemble du rapport moral et financier 2006 sur [www.crcc-paris.fr](http://www.crcc-paris.fr).

